

# **COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 18 février 2016**

**Président** : M. Jacques SALLET, maire

**Secrétaire de Séance** : M. Guillaume VÉLON

**Présents :**

MM. Jacques SALLET – Hervé CAVILLON –  
Roland CHUNIAUD – Pascal TATON –  
Christian JOLY – Guillaume VÉLON

Mmes Karine PACCOUD – Delphine PERRETANT –  
Claire JOUVENT – Adeline LETOURNEAU –  
Frédérique BOYER – Martine DUFOUR

**Excusés :**

Mme Yolande JOSSERAND (pouvoir à Karine PACCOUD)  
M. Alexandre RIONET (pouvoir à Guillaume VÉLON)

**Absent :**

M. Romain FAVRE

• • •

Le Conseil municipal a :

- Accepté de confier la maîtrise d'œuvre des travaux de réhabilitation énergétique des logements de l'ancienne cure, la réfection des WC et l'accessibilité de l'école à l'Atelier du Triangle pour un montant de 9 900 € TTC.

- Décidé de solliciter la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et la dotation de soutien à l'investissement public local pour les projets de « Réhabilitation énergétique des logements de l'ancienne cure » et la « Réfection des WC et Accessibilité à l'école » et demandé de confier la rédaction des dossiers à l'Atelier du Triangle, bureau de maîtrise d'œuvre.

- Accepté à l'unanimité de confier les travaux d'installation d'un puits de lumière dans le logement de M. BORDIGNON et Mme PULLES à l'entreprise "Intérieur-Extérieur" pour un montant TTC de 1 458.07 €.

- Validé le protocole de gestion du site internet proposé par la commission communication et la désignation des responsables de rubriques. Sa mise en ligne sera effective au 1<sup>er</sup> mars prochain.

- Entériné la décision de prolonger de 6 mois le stage de M. Pascal MICHEL avant sa titularisation. Un dossier sera adressé à la Commission Administrative Paritaire pour avis.

- Accepté d'embaucher un agent en contrat aidé (CUI) pour une durée hebdomadaire de 20 heures pour une période de 6 mois allant du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2016 avec une affectation principalement aux espaces verts de la Commune.

- Validé les propositions de la commission voirie pour l'établissement du programme de voirie 2016 , à savoir :

- la réfection :

- . du chemin de la Maison Brûlée,

- . de la cour de la salle de réunion prévue dans l'opération d'accessibilité programmée ;

- la matérialisation de deux passages piétons dans le Bourg et un vers l'entreprise Ronsard, et repeindre ceux situés derrière l'église et à proximité de l'école ;

- la réalisation de coussins berlinois vers le cimetière ;

- la numérotation des voies.

- Demandé de surseoir à la décision de collaborer avec le CAUE de l'Ain ou l'Atelier du Triangle jusqu'à une prochaine séance, ce dossier n'ayant pas un caractère d'urgence. Ces bureaux d'études ont été consultés pour une mission de conseil en architecture, urbanisme et environnement sur le dossier "Cœur de Village".

- Approuvé à l'unanimité le DOB (document d'orientation budgétaire), à savoir :

## Budget principal :

– **Équilibre des dépenses et recettes** de fonctionnement : 614 522 €  
(dont virement à la section d'investissement : 194 400 €)

– **En recettes**, inscription du produit des contributions directes  
pour : 233 600 € et un excédent reporté de : 162 522 €

– **Principales dépenses d'investissement** retenues :

	Reports	Propositions
Opérations :		
chauffage mairie école :	4 600 €	400 €
PLU :	6 800 €	29 200 €
Local SIVOS :		1 400 €
Réhabilitation logements Cure :		50 000 €
Maîtrise d'œuvre :		16 000 €
Haies du Cimetière :	7 000 €	600 €
Toilettes et accessibilité école :		40 000 €
Programme voirie :		57 300 €
Numérotation des voies :		5 000 €
Achat vidéo projecteur :		3 000 €
Chaudière boulangerie :		12 000 €
Équipement square du 19 mars :		2 000 €
Remboursement des emprunts :		27 990 €
Cautions (remboursement) :	400 €	800 €
Dépenses imprévues :		3 409 €
Report déficit antérieur :		88 081 €

– **Principales recettes** :

Opérations :	
Acquisition tables et chaises : (subvention au titre de la réserve parlementaire)	2 200 €
Local SIVOS	8 000 €
Cautions (encaissement)	1 200 €
Reversement taxe d'aménagement :	12 000 €
Amortissements	4 500 €
FCTVA :	28 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé :	106 080 €
Virement de la section de fonctionnement :	194 400 €

## Budget assainissement :

– **Équilibre des dépenses et recettes** de fonctionnement : 49 558 €  
Prévoir une subvention d'équilibre de : 23 000 €

### – Principales dépenses d'investissement

	Reports	Propositions
Opérations :		
Étude bassin de rétention :	31 140 €	118 860 €
Amortissements :		6 000 €
Remboursement prêt part capital :		27 003 €

### – Principales recettes d'investissement :

Solde d'exécution :	64 805 €
Amortissements :	26 500 €
Emprunt d'équilibre :	91 698 €

• Approuvé diverses pistes de réflexion sur plusieurs sujets structurants pour le développement de notre village, dont la finalité est de participer à l'attractivité du territoire, à savoir :

- l'acquisition de la maison de Mme DUPUPET Lisette dans le cadre de l'opération Cœur de Village ;

- l'avenir de l'épicerie ;

- la décision de la commission économie de proposer une réunion de tous les acteurs économiques, commerçants, agriculteurs, artisans, tenanciers de chambres d'hôtes et animée par des intervenants professionnels. La date du 11 mai a été proposée ;

– la prise de renseignements par Mmes PACCOUD et PERRETANT pour lancer la première réunion de travail concernant le conseil municipal jeunes.

• Approuvé à l'unanimité l'exécution par l'entreprise Fontaine des travaux de finition, soit le nivellement et l'engazonnement autour des haies replantées au cimetière, pour un montant total TTC de 576 €.

• Accepté d'offrir le vin d'honneur lors de la journée des classes et demandé à quelques membres du Conseil d'en assurer le service.

- Donné son autorisation au Foyer des Jeunes pour ouvrir l'intégralité de la salle des Fêtes lors du bal de Pâques.

- Eu connaissance d'une sollicitation de la Municipalité de St Trivier de Courtes pour le financement de la rénovation du Club House et des vestiaires au stade communal sous la forme d'un fonds de concours.

- Été avisé :

- . de la notification de rejet de l'aide APA sollicitée par Mme DUPUPET Élise ;

- . de l'organisation par CAP 3B de réunions d'information aux agriculteurs pouvant contractualiser des MAEC (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques) ;

- . de l'invitation à l'Assemblée Générale à GROUPAMA le 26/02/2016 à 10 h à St-Julien-sur-Reyssouze avec l'intervention de représentants de France ADOT ;

- . de l'invitation à l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Fleurissement qui aura lieu le samedi 2 avril à Divonne-les-Bains ;

- . de l'invitation par le Syndicat Mixte CAP 3B à sa conférence sur les énergies renouvelables le jeudi 14 avril au Théâtre à Bourg-en-Bresse.

- Pris connaissance du rapport d'activité de l'Etablissement Public Foncier de l'Ain (EPF), outil foncier au service des collectivités locales.

- Été informé de la tenue d'une réunion à St-Jean par l'Association des Maires Ruraux le 10 mars prochain.

- Été avisé de la rédaction de trois communiqués qui seront distribués dans les boîtes aux lettres et concernant : les constructions sauvages, l'organisation de cours informatiques et d'un voyage à Verdun prévu les 5 et 6 novembre 2016.

- Eu connaissance du dépôt de dossiers d'urbanisme, à savoir :

- . un permis de construire pour la réalisation de cinq poulaillers de volailles de Bresse par Aurélien BOUILLOUD ;

- . une déclaration préalable pour le prolongement d'un mur mitoyen par M. et Mme Rémi JOSSERAND ;

. un complément au dossier de permis d'aménager déposé par SEMCODA pour la réalisation d'un lotissement au Pré Roy, qui répond point par point aux souhaits de la Commune.

- Fixé la prochaine séance au jeudi 24 mars 2016.